



Juillet 2020

## LE MOT DU MAIRE

CHERS MAGALASSIENNES, CHERS MAGALASSIENS

En tant que nouveau Maire de Magalas, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui sont venus voter, le dimanche 28 juin dernier, exprimant ainsi leur ferme volonté de prendre part à la vie et à l'avenir de notre village.

Bien entendu, j'ai une pensée particulière pour les électrices et les électeurs qui ont choisi de voter pour ma liste, ouvrant ainsi la porte au changement, et me confiant les clés de la Mairie.

Que les autres ne soient pas déçus. Je saurai être le Maire de tous, et je travaillerai toujours dans l'intérêt général, sans privilégier ni omettre quiconque ni quelque cause que ce soit, avec l'impartialité qui doit toujours guider les réflexions et les actes du premier magistrat d'une ville.

Le vendredi 3 juillet, à 18h30, nous avons procédé, en Conseil Municipal, à l'élection officielle du Maire et de ses six adjoints, puis, le vendredi 10 juillet, nous avons constitué les diverses commissions qui vont assurer la bonne marche des affaires dans le village.

Dans le même temps, nous nous sommes tout de suite attelés au nettoyage complet de Magalas. Rue après rue, lotissement après lotissement, tout a été passé en revue et sera remis à niveau. Bien sûr, cela prendra du temps, car la tâche est lourde et longue. Mais il s'agit d'une vraie priorité, et je suis heureux et fier de constater que les employés municipaux assument ce travail avec détermination et vigueur. Les remarques positives pleuvent déjà en Mairie, encourageant chacun à poursuivre, voire à intensifier ses efforts. Un grand merci à l'équipe du secrétariat de la Mairie pour l'accompagnement lors de la prise de fonction.

En raison du COVID 19, vous avez constaté que nous n'avons organisé aucune manifestation ni festivité à l'occasion du 14 juillet. Nous devons absolument rester vigilants, respecter strictement les règles édictées par le Gouvernement concernant les manifestations et rassemblements. Nous devons également encourager chacun dans le port du masque et le respect des gestes barrières. Le danger n'est pas écarté, bien au contraire, et la vigilance est de rigueur. Dans le même esprit, les salles municipales mises habituellement à la disposition du public et des associations resteront fermées au moins jusqu'au 1er septembre, voire plus tard encore, si la situation sanitaire l'exige.

Nous entrons maintenant dans la traditionnelle période des vacances d'été, et il semble bien normal que chacun puisse se reposer, bénéficier d'un peu de temps libre, se consacrer à sa famille, ses amis et ses loisirs.

Pour ces raisons, je ne convoquerai pas de nouveau Conseil Municipal avant le 15 Août. De même, c'est à partir de cette date que vous recevrez une information complète sur la manière de travailler que nous avons choisie, le détail des commissions et les travaux qu'elles ont en charge, etc... Pour moi et pour l'équipe du Conseil Municipal, les quelques semaines qui nous séparent de cette date vont nous permettre à la fois de poursuivre le nettoyage de nos rues, de procéder aux évaluations exactes de la situation que nous avons trouvée, et de préparer les dossiers d'importance, que nous aurons à cœur de vous présenter dès la rentrée.

Une fois encore, permettez-moi d'affirmer combien je suis honoré d'être aujourd'hui à la tête de notre commune, et soyez certains que tous mes efforts, comme ceux de mon équipe, resteront orientés vers un seul objectif : vous rendre heureux et fiers de vivre à Magalas !

Tous mes meilleurs vœux pour un excellent été,

Votre Maire

Jean Pierre SIMO CAZENAVE

# L'ÉQUIPE MUNICIPALE

## **LISTE MAGALAS ENSEMBLE**

**Jean-Pierre SIMO : Maire**

<b>Jacques DHAM</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>
<b>Sophie PUEO</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjointe</b>
<b>Philippe LAPANOUSE</b>	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>Laurence TEROL</b>	<b>4<sup>ème</sup> adjointe</b>
<b>Jean-François AUDAIRE</b>	<b>5<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>Alice ARRAEZ</b>	<b>6<sup>ème</sup> adjointe</b>

<b>Roger BORDES</b>	<b>Conseiller Municipal délégué</b>
<b>Patricia BORRAZ</b>	<b>Conseillère Municipale déléguée</b>
<b>Benoit BROUCKE</b>	<b>Conseiller Municipal délégué</b>
<b>Adeline CADENA</b>	<b>Conseillère Municipale déléguée</b>
<b>Francine GERARD</b>	<b>Conseillère Municipale déléguée</b>
<b>Daniel LAUNAY</b>	<b>Conseiller Municipal délégué</b>
<b>Laura MINETTE</b>	<b>Conseillère Municipale déléguée</b>
<b>Ghislaine SUQUET</b>	<b>Conseillère Municipale déléguée</b>
<b>Pascal TRAMPARULO</b>	<b>Conseiller Municipal délégué</b>
<b>Aurélien VALETTE</b>	<b>Conseiller Municipal délégué</b>

## **LISTE MAGALAS MON VILLAGE**

<b>Patrick BOURRAND-FAVIER</b>	<b>Conseiller Municipal</b>
<b>Cécile BARAILLE-ROBERT</b>	<b>Conseillère Municipale</b>
<b>Lilian LACORNE</b>	<b>Conseiller Municipal</b>

## **LISTE VERS UN NOUVEL AVENIR**

<b>Jérôme FABRE</b>	<b>Conseiller Municipal</b>
<b>Catherine GALOFRE</b>	<b>Conseillère Municipale</b>
<b>Daniel ATHANASE</b>	<b>Conseiller Municipal</b>

Dans les prochains bulletins municipaux, un espace sera réservé aux listes «Magalas mon Village» et «Vers un Nouvel Avenir»

### ***Arrêté visant une restriction d'eau potable sur la commune***

Considérant le niveau assez bas des réserves d'eau constaté sur la commune et la nécessité absolue de garantir en priorité l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine, Il est INTERDIT :

- d'arroser les terrains de sport
- de laver les véhicules particuliers
- d'arroser les jardins d'agrément des particuliers y compris les potagers entre 8h et 20h.
- de remplir les piscines.

Ces dispositions sont applicables à compter du 6 juillet 2020.